

COMMUNAUTÉ d'AGGLOMÉRATION du PAYS de LAON

Copie pour impression

Réception au contrôle de légalité le 15/02/2022 à 14h54 Réference de l'AR : 002-200043495-20220203-DEB202202 03-DE

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 03 février 2022

Délibération n°3

Date de convocation: 26/01/22

Date d'affichage : le 2 1 FEV. 2022

qui s'est tenu à 18h00 dans les locaux de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon.

<u>Présents</u>: Eric DELHAYE - Fabrice FERON - Maxime KELLER - Sylvie LETOT-DURANDE - Olivier JOSSEAUX - Yves BRUN - Benoit BUVRY - Franck DEMAZURE - Yves ROBIN

Absents excusés donnant pouvoir :

Absents excusés : Mathieu FRAISE

Objet: OPAH -RU de Laon - Participations communautaires - demandes de subventions

Rapporteur: Sylvie LETOT-DURANDE

Exposé:

La Communauté d'Agglomération du pays de Laon est avec La Ville de Laon, signataire de la convention Action Cœur de ville et de la convention d'OPAH RU, signée le 31 aout 2020 par le Préfet de l'Aisne, C'est dans ce cadre qu'elle intervient pour bonifier les aides accordées par l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), aux projets de réhabilitation des logements et propriétaires éligibles aux aides publiques définies, avec la Région Hauts de France, et la ville de Laon.

Par délibération n° 53 du 08 avril 2021, le bureau communautaire a délégation pour attribuer les subventions dans le cadre de l'OPAH RU de Laon.

Les subventions prévisionnelles seront versées à Soliha Aisne, dès que les travaux seront constatés achevés et conformes. Les dossiers validés par l'Anah sont les suivants, à Laon, dans le périmètre d'OPAH:

Dossier n° 1: Monsieur BENAISSA Ahmed, maison au 7 rue V FAGLAIN (quartier gare), propriétaire occupant, modeste, travaux d'isolation des rempants de toiture, et des murs par l'intérieur et porte d'entrée isolante et menuiseries double vitrage avec gain énergétique évalué à 54%, avec une participation communautaire sollicitée pour 1 500, 00 euros, sur la base d'un montant de travaux subventionnables déterminé par l'Anah (30 000. 00 €).

Dossier n° 2 : Monsieur MESSENCE Dominique, maison 18 rue W CHURCHIL à Laon (quartier de Vaux) propriétaire occupant, modeste, travaux de rénovation énergétique globale, avec changement de ballon d'eau thermodynamique et pompe à chaleur air/eau, pour une amélioration de la performance énergétique évaluée à 61 %, un cout global des travaux , avec une participation communautaire sollicitée pour **868, 00 euros**, sur la base d'un montant de travaux subventionnables déterminé par l'Anah (17 352, 00 euros).

Délibération:

Le Bureau Communautaire,

et après en avoir délibéré, décide :

- D'APPROUVER le versement d'une subvention pour les dossiers ci-dessus présentés, après production par l'animateur de l'Opah, Soliha Aisne, des constats écrits d'achèvement des travaux,
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires au règlement des subventions

La présente délibération est adoptée à l'unanimité. Ont signé au registre les membres présents.

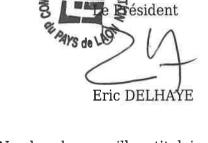
Pour extrait conforme

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif compétent dans les 2 mois à compter de sa publication et de sa notification

CERTIFIE EXECUTOIRE PAR LE PRESIDENT A COMPTER DU

2 1 FEV. 2022





Nombre de conseillers titulaires	: 10
Nombre de conseillers présents	: 09
Nombre de votes exprimés	: 09
Votes favorables	: 09
Votes défavorables	: 00
Abstentions	: 00

DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX PROPRIETAIRES BAILLEURS ET OCCUPANTS DANS LE PERIMETRE DE L'OPAH RU DE LAON – ANNEE 2022

DEMANDEUR	ADRESSE DE L'IMMEUBLE	MONTANTS INVESTISSEMENTS HT	Montants subventionnables retenus par l'Anah. HT	SUBVENTION SOLLICITEE Bureau CAPL
BENHAISSA Ahmed	7 rue du docteur Faglain - Laon	61 782, 00 €	1500 00 €	1 500, 00 €
MESSENCE Dominique	Maison, 1 rue du Colombier.	33 983, 00 €	30 000, 00 €	868, 00 €
				2 368, 00 €

BP 2021 : 57 710, 00 euros. Engagement de 25% des crédits d'investissement soit 14 427. 50 euros.